

## L'interprète face aux emprunts

Marianne Lederer

Volume 35, Number 1, mars 1990

Actes du colloque international « La traduction prolifère »

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003441ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003441ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Lederer, M. (1990). L'interprète face aux emprunts. *Meta*, 35(1), 149–153.

<https://doi.org/10.7202/003441ar>

# L'INTERPRÈTE FACE AUX EMPRUNTS

MARIANNE LEDERER

Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, Paris, France

Chacun de nous a pu constater que le français emprunte de plus en plus souvent des mots et des tournures à l'anglais ; cela est particulièrement vrai dans les milieux internationaux où les deux langues sont en contact constant. Ce phénomène place souvent l'interprète devant des choix difficiles. Il est en effet tiraillé entre sa fonction de communicateur (voilà déjà un anglicisme) et l'antipathie qu'il ressent pour le charabia, aversion naturelle chez tous ceux qui aiment leur langue. L'interprète-communicateur sait que pour se faire comprendre, il doit parler le même langage que les interlocuteurs entre lesquels il se place ; le linguiste en lui souhaite parler un français aussi correct que possible.

L'interprète doit-il accepter les emprunts effectués par les Français en réunion ? Doit-il accepter tous les néologismes ou n'en accepter que certains, par exemple ceux qui s'inscrivent dans le système linguistique de notre langue, et rejeter les autres ? En d'autres termes, par quelles règles doit-il se laisser guider ? Le problème mérite d'être posé par ceux qui enseignent l'interprétation, ainsi d'ailleurs que par les professeurs de traduction, placés devant le même problème de la reprise de termes anglais par les scientifiques français : il leur faut se demander si le traducteur doit parler d'*inférer* lorsqu'il lit *to infer* ou de «*transfert*» lorsqu'il lit *transfer*, ou bien choisir de rester dans la norme du français et écrire «*déduire*» et «*transmettre*».

Nous verrons que la règle en interprétation est de se laisser guider par le souci d'intelligibilité immédiate de la formulation, souci d'autant plus important en interprétation simultanée que l'auditeur ne peut pas faire de retour en arrière, qu'il ne peut s'attarder pour comprendre qu'au risque de perdre une partie de la suite du discours. Cette attitude met parfois l'interprète en contradiction avec les puristes en ce qui concerne les emprunts lexicaux (ou emprunts de mots) et en opposition avec lui-même en ce qui concerne les emprunts sémantiques (ou emprunts de sens).

On fait en effet la distinction entre emprunts lexicaux et emprunts sémantiques. Nous traiterons tout d'abord des *emprunts lexicaux*. Parmi ceux-ci (et je me bornerai ici, pour des raisons évidentes, aux emprunts de l'anglais), on trouve des termes d'origine germanique tels que *braintrust* ou *squatter* et des termes d'origine latine tels que *pressurisation* ou *terminal* (d'ordinateur).

Les termes d'origine germanique, facilement repérés, choquent par leur étrangeté et soulèvent la réprobation des puristes. Ils font l'objet de toutes les attaques ; l'Académie, comme les commissions de la francophonie, recommandent à leur place des sonorités convenant mieux aux oreilles françaises : il ne faut pas dire «*walkman*» mais «*baladeur*», pas «*bulldozer*» mais «*bouteur*». Nous verrons qu'en fait les termes d'origine germanique ne sont pas gênants pour la clarté de la communication.

Il est naturel que les notions ou les choses nouvelles qui s'introduisent dans un pays y arrivent avec leur nom d'origine. Le français a donné à l'anglais les termes aéronautiques des débuts de l'aviation, «*fuselage*» par exemple ; tout naturellement il prend aujourd'hui à l'anglais bon nombre de termes techniques en provenance d'outre-Atlantique.

Il y a là un phénomène de fertilisation des langues qui nous semble naturel et fructueux pour chacune d'entre elles. Dans la mesure où ces emprunts se sont acclimatés en français, dans la mesure où ils présentent des notions claires, immédiatement comprises quel que soit leur nom de baptême, l'interprète, en les employant, assume pleinement son rôle de communicateur.

Quant aux termes anglais d'origine gréco-latine (tels «*pressurisation*» ou «*terminal*» qui sont eux aussi importés avec la chose ou la notion qu'ils désignent), leur caractère familier leur permet de s'intégrer sans difficultés dans notre langue, ils sont donc facilement acceptés.

Si le lexique des langues était figé en synchronie, le seul conseil que le professeur d'interprétation aurait à donner à ses étudiants serait de se livrer à une recherche terminologique sérieuse avant d'aborder quelque réunion technique que ce soit. Mais les langues en contact s'influencent et se contaminent sans cesse; nulle part elles ne sont plus en contact qu'en réunion internationale et nulle paire de langues n'est à l'heure actuelle plus susceptible de se contaminer que l'anglais et le français. Les spécialistes d'un sujet se réunissent au niveau international pour discuter des aspects les plus récents de leur domaine; ils utilisent des termes dont les correspondances ne sont pas encore toujours fixées dans les différentes langues et les emprunts lexicaux de l'anglais sont souvent une première étape dans la dénomination des choses et des notions.

La tâche de l'interprète est rendue singulièrement complexe par le fait qu'il assiste à la naissance d'emprunts lexicaux dont il lui est parfois difficile de savoir à première audition s'ils représentent une simple interférence chez un des Français qui participe à une réunion internationale donnée ou s'ils font depuis peu partie du jargon accepté.

Infiniment plus courants que dans la langue en général, souvent de peu de durée, ces emprunts lexicaux sont d'un emploi occasionnel qui exige une capacité d'adaptation extrême de la part de l'interprète.

L'interprète qui a préparé la terminologie de la réunion d'électriciens à laquelle il doit travailler sait que *power-station* se dit «centrale», que *system* se dit «réseau» et *unit*, «tranche»; mais il n'a pas trouvé de correspondance pour *common carrier*, notion qui apparaît en Europe en même temps que l'idée d'empiéter sur le monopole de distribution des entreprises d'électricité, et se prépare à la traduire par «réseau collectif de distribution». Mais lorsqu'il constate que l'emploi du terme anglais *common carrier* est général, il le reprend à son compte et parle, lui aussi, en français de *common carrier*.

Il n'est pas dans le propos du traductologue d'étudier les retombées sur sa langue des interférences, c'est l'affaire du terminologue et du lexicologue; en revanche le professeur d'interprétation a le devoir d'attirer l'attention de ses étudiants sur le caractère instable d'une partie des correspondances techniques auxquelles ils auront affaire en réunion et de définir le rôle que doit assumer l'interprète. Placé au centre même de l'évolution dynamique du langage, celui-ci vit sa langue à chaque réunion aussi bien en stricte synchronie (*power station* est et reste «centrale»), que dans un mouvement imprévisible d'aller et retour où parfois il lui faut dire «unité» pour *unit*, parfois au contraire revenir à «tranche», selon la terminologie employée par ceux pour qui il travaille. Selon les habitudes ou l'usage des divers groupements internationaux, il lui faudra, pour (E) *brainstorming session* dire «réunion de brainstorming» ou «réunion de réflexion» ou même «remue-méninges», et lorsqu'une désignation française s'imposera chez les électriciens français pour (E) *common carrier*, il lui faudra abandonner le terme anglais au profit du nouveau terme français, comme il a abandonné *software*, employé par les Français pendant des années, lorsque le néologisme «logiciel» s'est imposé.

## LES EMPRUNTS SÉMANTIQUES

Les emprunts lexicaux sont des emprunts formels venus d'un seul bloc, forme et signification, s'insérer dans la langue d'accueil. Les emprunts sémantiques représentent l'adjonction à une forme française ayant sa signification propre de la signification anglaise d'un mot de même forme. Parmi ceux qui semblent s'installer en français, on peut citer «régional» avec le sens de (E) *regional*, «projet» avec le sens de (E) *project*, «global» avec le sens de (E) *global*...

Dans les organisations et groupements internationaux, les participants ont des conventions implicites de langage ; les interlocuteurs qui entendent une langue qui ne leur est pas entièrement étrangère se comprennent à travers les glissements sémantiques. Les Français qui entendent leurs interlocuteurs anglophones parler par exemple de *regional* entendent un mot français et comprennent en contexte le sens que les Anglais lui donnent ; mentalement, ils font subir au mot français un glissement sémantique. Peu à peu, au plan international, «régional» finit par signifier «regroupant plusieurs nations voisines», «projet» implique une opération en cours de réalisation, alors qu'en français, le mot «régional» vise un «territoire de dimension inférieure à celle d'un pays» et que la signification du mot «projet» est *intention* ou *plan*.

On notera que «régional», «projet», «global» sont des mots courants. Effectivement, le phénomène du glissement sémantique s'applique à des termes qui reviennent fréquemment dans un milieu donné. Il ne porte pas en général sur des mots rares mais au contraire sur ceux qui, dans un domaine donné de connaissances, sont d'usage courant et que leur fréquence d'apparition finit par faire comprendre même par ceux qui ne connaissent qu'imparfaitement l'anglais.

L'emploi de termes à signification identique par l'ensemble des participants à une réunion plurilingue, quelle que soit leur langue, satisfait une exigence, celle de se comprendre. Le jargon des réunions internationales crée une espèce d'idiolecte de groupe qui dresse une barrière devant l'honnête homme attachant encore aux mots de sa langue leur signification stable, mais qui répond aux besoins de communication entre initiés.

On voit apparaître ici un phénomène à première vue paradoxal : les déviations par rapport à la norme linguistique inculquée aux petits Français de l'école primaire à l'université, l'abandon de la clarté proverbiale du français en faveur d'emprunts sémantiques occasionnels facilitent la compréhension.

Ce jargon est bénéfique ; on connaît le remarquable essor de la coopération européenne sur le plan scientifique et technique ; il s'accompagne d'une convergence des *parlers* qui facilite le travail en commun. Le jargon des organisations internationales n'affecte d'ailleurs pas seulement le français ; «*broken English*» «est notre langue officielle», ironisait récemment le directeur de l'administration de l'ESA (European Space Agency).

L'interprète qui travaille pour l'ONU, la FAO, l'UNESCO reprend le jargon spécialisé de chacune de ces organisations, quelles que puissent être au début ses réticences à dire «régional» pour (E) *regional*, et «projet» pour (E) *project*. Les services de traduction des grandes organisations internationales ont de leur côté également compris que la priorité doit être donnée à la communication plutôt qu'à un purisme dogmatique. Le directeur de la Division des traductions et comptes rendus à l'UNESCO<sup>1</sup> l'a souligné lors d'un colloque que nous avons organisé il y a quelque temps à l'ESIT. Il a insisté sur la nécessité d'«une concordance aussi parfaite que possible entre les six versions linguistiques» des documents de l'UNESCO pour obtenir «un langage moyen unesquien» aisément compris par les destinataires.

Le danger pour la communication et la difficulté pour l'interprète commence lorsque son interprétation s'adresse à des milieux qui ne sont pas en contact quotidien

avec l'anglais et dans lesquels les emprunts sémantiques constitueraient des interférences parasitaires ; que l'interprète traduise des interviews à la télévision ou qu'il travaille pour l'une des multiples associations du secteur non gouvernemental, il se doit d'employer en français les significations françaises.

Le cas de (E) *conservation* traduit par *économies d'énergie* est typique à cet égard. Dans les années qui ont suivi la crise du pétrole, certains parlaient en français de «*conservation de l'énergie*» pour *energy conservation*. Il ne s'agissait pourtant pas de conserver au sens français du terme, c'est-à-dire de maintenir intactes les réserves ; il s'agissait bien de (E) *conservation*, c'est-à-dire, selon le Webster, de «*planned management of natural resources to prevent exploitation, destruction or neglect*». Effectivement la crise provoqua toute une série de mesures destinées à éviter le gaspillage : reconversion au charbon de centrales au pétrole, construction d'avions pouvant emporter un plus grand nombre de passagers et réduction du nombre de vols, etc. La réalité des choses fit surgir la correspondance d'*energy conservation* : «*économies d'énergie*», dont les interprètes s'emparèrent.

L'UNIPED (Union internationale des producteurs et distributeurs d'électricité) a très vite adopté «*économies d'énergie*» alors que la Conférence mondiale de l'Énergie avait encore à son Congrès de Cannes en 1985 une *Commission de la conservation*. Je sais qu'elle vient de tenir le congrès suivant à Montréal ; je ne sais pas si cette commission porte toujours le même nom.

Toujours responsable de la clarté de son discours, l'interprète sait aussi bien s'aligner sur les conventions langagières de milieux restreints que parler le français du plus grand nombre. Selon la réunion où il travaille, il adopte une attitude diamétralement opposée à l'égard des emprunts sémantiques : il fait la distinction entre ce qui est acceptable en tant que jargon utile aux spécialistes et ce qui au contraire doit être évité, car pouvant brouiller la communication.

Dans la grande catégorie des emprunts, nous avons dégagé les emprunts lexicaux et les calques sémantiques pour montrer ce que doit être le comportement de l'interprète face à ces emprunts. Nous avons vu que si les emprunts correspondent à un phénomène naturel de langues en contact, l'interprète ne peut les adopter avant de s'être demandé quel rôle, néfaste ou bénéfique, ils jouent dans la communication.

Les termes «barbares» (au sens où les Grecs désignaient les étrangers) accompagnent des réalités nouvelles dans un monde en interrelation de plus en plus étroite, ils se multiplient tout comme les appellations autochtones qui naissent tous les jours — noms de produits, créations publicitaires, sigles, etc. S'ils offusquent certaines oreilles, ils ne sont pas préjudiciables à la communication.

Par contre, lorsqu'une signification anglaise est attribuée à des mots français, le danger d'opacification de la langue est réel : le jargon ne facilite plus la communication, il l'entrave. Alors que les emprunts lexicaux constituent une importation enrichissante de notions nouvelles clairement délimitées, les emprunts sémantiques inopportuns introduisent des ambiguïtés qui transforment peu à peu le français en une langue approximative.

Ajoutons pour conclure que l'analyse que nous avons faite de l'interprétation rejoint un problème beaucoup plus général. Le rôle du traductologue ne consiste pas à défendre sa langue en tant que telle contre les invasions de l'étranger. Il doit par contre être attentif à tout ce qui, dans la traduction, facilite ou au contraire entrave la communication avec les lecteurs, lorsqu'il s'agit de traduction écrite, avec les auditeurs, lorsqu'il s'agit d'interprétation.

**NOTE**

1. MARQUES, L.G. (1983) : «Nécessité d'une langue homogène dans les différentes langues officielles des organisations internationales», *Traduire*, n° 116, Paris.

**BIBLIOGRAPHIE**

- LEDERER, M. (1980) : «La traduction contrôle-t-elle encore ses moutons noirs ?», *Le Français moderne*, octobre, n° 4, Paris.
- PERGNIER, M. (Dir.) (1988) : *Le Français en contact avec l'anglais*, Paris, Didier Érudition.
- SELESKOVITCH, D. et M. LEDERER (1984) : *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition.